

# AMÉRIQUE DU NORD ET CARAÏBE |

Jeune Haïtien dans un centre appuyé par  
le HCR, situé en République dominicaine.

UNHCR  
RAPPORT GLOBAL 2012

Antigua-et-  
Barbuda

Bahamas

Barbade

Belize

Canada

Dominique

États-Unis  
d'Amérique

Grenade

Guyana

Haïti

Jamaïque

République  
dominicaine

Sainte-Lucie

Saint-Kitts-et-  
Nevis

Saint-  
Vincent-et-les  
Grenadines

Suriname

Territoires  
britanniques  
d'outre-mer  
(Anguilla,  
Bermudes,  
Îles Vierges  
britanniques,  
Îles Caïmans,  
Îles Turques-  
et-Caïques,  
Montserrat)

Territoires  
néerlandais  
d'outre-  
mer dans la  
Caraïbe (Aruba,  
Curaçao,  
Saint-Martin,  
Bonaire, Saint-  
Eustache, Saba)

Trinité-et-  
Tobago

Territoires  
ayant des  
liens avec les  
États-Unis  
d'Amérique  
(Porto Rico et  
Îles Vierges des  
États-Unis)



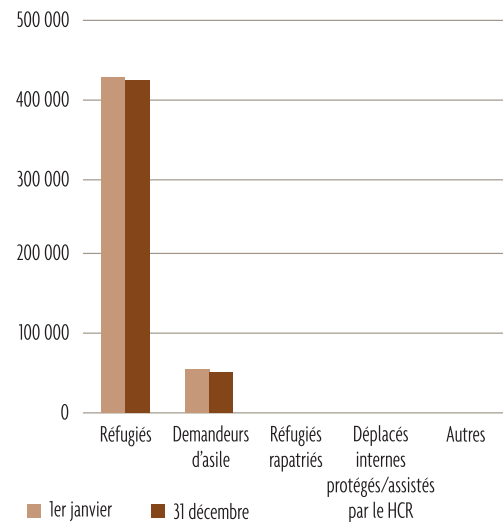
# | Aperçu |



## Faits marquants

- En coopération avec les autorités nationales, le HCR a pu surveiller les pratiques dans certains points d'entrée aux États-Unis d'Amérique et observer les procédures de sélection sur les navires des garde-côtes afin de s'assurer de la mise en place de mesures de protection pour prévenir le refoulement. L'Organisation a accordé une attention particulière aux cas des enfants non accompagnés ou séparés aux frontières.
- Les changements du régime d'asile prévus de longue date au Canada sont entrés en vigueur avec la loi de 2012 visant à protéger le système d'immigration du Canada. Cette loi introduit une Division d'appel, des mesures pour décourager le recours aux services de passeurs et le concept de pays sûr.
- La coopération du HCR avec les États-Unis et les pays de la Caraïbe s'est centrée sur la protection des individus dans les flux migratoires mixtes. L'Organisation a offert une assistance et des conseils techniques pour éviter le refoulement, trouver des solutions de remplacement à la détention et assurer des services essentiels.
- En juin 2012, après plusieurs années d'inactivité, la Commission nationale d'éligibilité de la République dominicaine a repris l'examen des demandes d'asile, démontrant ainsi le renforcement des liens entre le HCR et ce pays.
- Les projets de délivrance de papiers d'identité en Haïti et en République dominicaine ont bénéficié à plus de 8 000 personnes qui risquaient de devenir apatrides. Des individus

Personnes relevant de la compétence du HCR en Amérique du Nord et Caraïbe en 2012



d'ascendance haïtienne ont pu obtenir des certificats de naissance et d'autres documents d'identité qui leur donnent accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi.

- Plus de 60 000 réfugiés ont trouvé une solution à long terme grâce à la réinstallation en Amérique du Nord. En 2012, plus de 80 pour cent des réinstallations se sont effectuées aux États-Unis et au Canada.

## Environnement opérationnel

Des élections ont eu lieu en 2012 aux États-Unis, en République dominicaine et aux Bahamas. Les nouveaux gouvernements de la République dominicaine et des Bahamas ont montré leur volonté de collaborer avec le HCR pour protéger les personnes relevant de sa compétence. Le Haut Commissariat travaillera avec les États-Unis pour garantir que le renforcement du régime d'asile figure en bonne place dans le programme des pouvoirs publics qui tentent de réformer le système d'immigration du pays. Le HCR collaborera également avec les autorités canadiennes pour protéger les normes de protection traditionnellement élevées du pays dans son régime d'asile récemment modifié.

Les interdictions dans la Caraïbe ont atteint un nombre record en 2012, ce qui cadre avec l'augmentation des flux migratoires mixtes dans l'ensemble de la région. Le HCR était particulièrement préoccupé du sort des personnes voyageant dans des embarcations de fortune pour échapper aux persécutions.

## Réalisations et impact

En 2012, le HCR a favorisé l'application de la loi sur les réfugiés aux États-Unis en menant des consultations sur des cas individuels, en organisant des programmes de formation sur les jugements, en diffusant des notes de synthèse et des publications de l'Organisation et en présentant des demandes d'intervention judiciaire. Il a également renforcé la surveillance aux frontières pour améliorer l'accès à la protection des enfants séparés ou non accompagnés. Le HCR a plaidé pour une amélioration des services d'intégration pour les réfugiés réinstallés de manière à les centrer sur la promotion des meilleures pratiques et l'établissement de normes mesurant l'intégration, en particulier des femmes à risque.

La recherche de solutions durables dans la région repose principalement sur les possibilités de réinstallation. Les départs de réfugiés sélectionnés pour la réinstallation par le HCR se sont élevés à plus de 52 000 vers les États-Unis, soit 75 pour cent de tous les départs de ce type dans le monde. De plus, le HCR a adressé les dossiers de près de 45 000 individus en vue d'une réinstallation aux États-Unis, ce qui représente environ 66 pour cent de l'ensemble des demandes de réinstallation. Le Canada a reçu quelque 10 000 réfugiés.

En 2012, le HCR a réalisé 125 entretiens de détermination du statut de réfugié dans la Caraïbe, soit au titre du mandat du Haut Commissariat, conjointement avec ses homologues gouvernementaux, soit en fournissant des opinions consultatives. Les déploiements rapides du personnel ont contribué à rendre plus efficaces les procédures de détermination du statut et les demandes de réinstallation. Le HCR, ses partenaires d'exécution ou ses chargés de liaison honoraires ont systématiquement surveillé les centres de détention aux Bahamas, à Belize, en Jamaïque, à Trinité-et-Tobago et dans d'autres territoires de la Caraïbe.

Des séances de formation et de renforcement des capacités techniques en matière de législation sur les réfugiés, de détermination du statut de réfugié et de sélection en vue de prodiguer une protection ont été organisées pour les autorités locales aux Bahamas et dans les Îles Turques-et-Caïques. Des séances de formation menées conjointement par le HCR et l'OIM se sont déroulées aux Bahamas, à la Jamaïque et à Saint-Martin. Des fonctionnaires du Belize, des Îles Caïmans, de la

Jamaïque et de Trinité-et-Tobago ont assisté au programme de formation à la législation relative aux réfugiés qui s'est déroulé à San Remo, alors que des fonctionnaires bahamiens prenaient part au cours de trois semaines sur l'asile organisé par le Service de la citoyenneté et l'immigration des États-Unis.

En Haïti, le HCR a élargi la portée de ses partenariats d'aiguillage vers les services compétents afin d'améliorer la capacité à identifier les besoins des personnes relevant de sa compétence et à y répondre plus efficacement. Il a ainsi mis en œuvre un projet pour aider les victimes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles, transsexuelles et intersexuelles de la violence sexuelle et sexiste. Quarante victimes de ces violences en butte à des risques accrus liés à la protection ont trouvé des solutions dans un pays tiers, le Canada.

## Contraintes

Alors que les changements dans la législation canadienne sur l'asile tentent de décourager les demandes frauduleuses, ils limitent aussi sensiblement l'accès aux recours pour certaines catégories de demandeurs ; ils mettent également fin à certains sursis aux mesures d'expulsion et introduisent des exclusions dans les plans de protection complémentaire. Le HCR a proposé de collaborer avec les autorités canadiennes pour atténuer le plus possible les répercussions négatives des nouvelles lois.

En Haïti, l'instabilité politique, qui a provoqué trois changements de gouvernement ces 20 derniers mois, ainsi que les assassinats ciblés, les violations des droits de l'homme et les cas de violences sexuelles et sexistes qui ne cessent d'être signalés demeurent très préoccupants pour le HCR. Même si l'Organisation a demandé à tous les pays et territoires de la région de ne pas expulser les réfugiés haïtiens sans une évaluation de leurs besoins de protection, les retours des personnes interceptées en mer se poursuivent.

## Opérations

Aux **États-Unis**, le HCR a préconisé plus de générosité dans l'interprétation et l'application de la définition du réfugié pour garantir une évaluation pleine et équitable de leur demande à tous les individus en quête de protection. Des solutions de remplacement à la détention pour les demandeurs d'asile ont été étudiées conjointement avec les autorités canadiennes dans des forums dédiés. En décembre 2012, le HCR a participé à l'*Open Society Justice Initiative* pour lancer le rapport intitulé *Citizens of Nowhere: Solutions for the Stateless in the U.S.* Les États-Unis ont désigné les survivants congolais du massacre de Mudende comme groupe d'intérêt spécial. Ce groupe d'environ 10 000 personnes est le premier des quelque 50 000 Congolais que le HCR prévoit de réinstaller aux États-Unis ces quatre prochaines années. Le Haut Commissariat a publié une étude sous le titre « *Resettlement and Woman-at-Risk: Can the Risk be Reduced?* » qui a été mise en commun avec les partenaires des États-Unis avant l'augmentation prévue des cas de femmes à risque originaires de la population congolaise réinstallée.

En 2012, le HCR a travaillé au processus de réforme du régime d'asile au **Canada**, en établissant un dialogue constructif avec les autorités et en surveillant les évolutions législatives. La collaboration du Haut Commissariat avec le Gouvernement a notamment pris la forme de plusieurs visites conjointes dans des centres de détentions à Ottawa, Toronto et Montréal, la participation à des audiences et l'octroi d'une formation utile aux fonctionnaires gouvernementaux. La Commission de

l'immigration et du statut de réfugié mettra à jour ses *Directives sur les procédures concernant les personnes vulnérables* pour aborder les questions relatives aux demandeurs non représentés.

À la **Caraïbe**, le HCR a fait campagne avec succès pour un accès élargi au territoire dans plusieurs pays et a prodigué une assistance et des services essentiels aux personnes les plus vulnérables parmi les populations relevant de sa compétence. Les entretiens de détermination du statut de réfugié ont aussi été conduits avec l'aide de personnel affilié. Les dossiers de plus de 100 cas/200 personnes ont été préparés en vue de la réinstallation en 2012, contre à peine quatre en 2011.

En **Haïti**, le HCR a mis l'accent sur la prévention et la réduction du risque d'apatridie de même que l'assistance aux victimes de violences sexuelles et sexistes. Avec l'aide d'un partenaire local, le HCR a identifié plus de 4 000 personnes extrêmement vulnérables vivant dans des camps de déplacés internes qui avaient besoin de papiers d'identité, dont 1 100 femmes et 2 500 enfants. Obtenir des certificats de naissance légaux est une priorité pour les enfants des camps.

Dans le cadre de sa stratégie de 2012 en matière de violence sexuelle et sexiste, le HCR a renforcé ses mécanismes d'orientation. Un système digital de gestion des cas a été introduit et a enregistré 438 nouveaux cas pour 2012. De plus, le centre d'appel sur la violence sexuelle et sexiste est devenu opérationnel 24 heures sur 24. Il a reçu près de 5 000 appels en 2012. Un troisième foyer sûr a été créé pour offrir un abri et des services de récupération aux victimes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles, transsexuelles et intersexuelles de la violence sexuelle. Le HCR a recherché des solutions en dehors d'Haïti pour près de 145 femmes et enfants vulnérables qui avaient besoin de protection de toute urgence.

La Commission nationale d'éligibilité (CONARE) a été réactivée en **République dominicaine**, et elle a déjà commencé à traiter les quelque 800 demandes d'asile en souffrance. Près de 2 500 individus risquant l'apatridie ont obtenu des documents d'identité en 2012, grâce aux partenaires du HCR et à l'Ambassade d'Haïti à Saint-Domingue. Neuf cent cinquante autres personnes dont le certificat de naissance dominicain n'est pas reconnu par les autorités ont reçu des conseils juridiques sur les procédures administratives de délivrance des papiers.

## | Informations financières |

Les dépenses totales dans la sous-région s'élevaient à 14,6 millions de dollars E.-U. pour un budget global de 21,6 millions de dollars E.-U. en 2012. Cet écart a entravé le travail du HCR, dans la région, dans plusieurs domaines. Au vu de l'absence de cadre juridique approprié dans la grande majorité des États de la Caraïbe, subvenir aux besoins des demandeurs d'asile et des réfugiés arrivés dans la région dans des flux migratoires mixtes

aurait nécessité un investissement plus important pour pouvoir offrir des services en matière de filtrage, de profilage et de détermination du statut de réfugié ainsi que des installations d'accueil et des solutions durables. L'Organisation n'a pu procéder à un suivi essentiel des activités ou fournir des programmes d'appui aux enfants non accompagnés ou séparés à la frontière entre le Mexique et les États-Unis.

### Budget et dépenses en Amérique du Nord et Caraïbe | Dollars E.-U.

Opération		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Canada	Budget	1 440 845	152 427	0	1 593 272
	Dépenses	1 439 963	142 826	0	1 582 789
États-Unis d'Amérique - Bureau régional <sup>1</sup>	Budget	7 316 786	9 492 805	3 203 654	20 013 245
	Dépenses	4 921 684	6 118 673	1 991 868	13 032 225
	<b>Total du budget</b>	<b>8 757 631</b>	<b>9 645 232</b>	<b>3 203 654</b>	<b>21 606 517</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>6 361 647</b>	<b>6 261 499</b>	<b>1 991 868</b>	<b>14 615 014</b>

<sup>1</sup> Inclut les activités à Porto Rico, les îles vierges américaines, les 12 États indépendants de la Caraïbe, trois autres États de la Communauté Caribéenne ainsi que les territoires Britanniques et Néerlandais d'outre-mer en coordination avec le Bureau régional pour l'Europe.

### Contributions volontaires pour l'Amérique du Nord et Caraïbe | Dollars E.-U.

Affectation / Donateur	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
<b>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE - BUREAU RÉGIONAL</b>				
Canada			2 306 921	2 306 921
Fonds central d'intervention d'urgence		407 375		407 375
Charities Aid Foundation			93	93
Union européenne	5 160 317			5 160 317
Saint-Siège		5 000		5 000
Fonds des Nations Unies pour la population		98 431		98 431
États-Unis d'Amérique			200 000	200 000
<b>États-Unis d'Amérique - Bureau régional - Sous-total</b>	<b>5 160 317</b>	<b>510 806</b>	<b>2 507 014</b>	<b>8 178 137</b>
<b>Total</b>	<b>5 160 317</b>	<b>510 806</b>	<b>2 507 014</b>	<b>8 178 137</b>

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat".